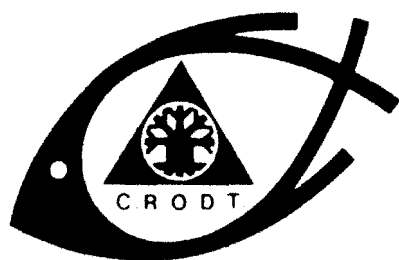


00000988

ISSN 0850-1602

LA FAUNE ICHTYOLOGIQUE DE LA CASAMANCE
OBSERVATIONS REALISEES EN 1984 - 1985

J.J. ALBARET



CENTRE DE RECHERCHES OCÉANOGRAPHIQUES DE DAKAR - TIAROYE

*** INSTITUT SENÉGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES ***

DOCUMENT
SC 1 EN 1 FI Q Ut.

NUMÉRO 105

MAI 1987

LA FAUNE ICHTYOLOGIQUE DE LA CASAMANCE
OBSERVATIONS REALISEES EN 1984 - 1985

par

J.J. ALBARET (1)

R E S U M E

Trois séries d'observations réalisées en Casamance (façade maritime et fleuve) ont permis d'identifier quatre vingt cinq espèces réparties en quarante cinq familles. Parmi celles-ci soixante quinze espèces, soit trente neuf familles, n'ont été capturées que dans le fleuve proprement dit.

A B S T R A C T

Data on the Casamance ichthyology were collected on the whole river course in March and November 1984 and April 1985. The ichthyological inventory is drawn up. Eighty five fish species (distributed in forty five families) have been identified, seventy five of which (belonging to thirty nine families) only in the Casamance River itself.

(1) Chercheur biologiste - ORSTOM - Miniparc, Bât. 2 -
Rue des Apothicaires - 34100 Montpellier - France.

I N T R O D U C T I O N

Le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) a lancé, en janvier 1984, un vaste programme d'étude pluridisciplinaire de la Casamance, justifié notamment par l'abondance des captures en poissons et crustacés et la nécessité de rééquilibrer l'exploitation des ressources halieutiques en faveur de l'économie régionale. Au nombre des objectifs de ce programme, figurent l'obtention des connaissances pour une bonne organisation des pêcheries et la détermination des possibilités d'augmentation des captures. La réalisation de ces objectifs nécessite, entre autres, l'évaluation des captures globales par espèces, l'estimation des p.u.c. spécifiques, la connaissance de la biologie et de l'écologie des principales espèces... dont le préalable est l'acquisition des bases de systématique indispensables. C'est dans ce but qu'ont été programmées les premières séries d'observations sur l'ichtyofaune casamançaise. Aucune étude globale concernant cette dernière n'ayant été publiée à ce jour, il nous a paru intéressant de diffuser les résultats de ces observations préliminaires effectuées sur l'ensemble de la Casamance. Il convient cependant de préciser que cet inventaire, vraisemblablement non exhaustif, correspond à une situation écologique remarquable (sécheresse chronique ayant entraîné une sursalure constante et une inversion permanente du gradient halin) et donc, à des communautés ichthyiques particulières (ALBARET, 1986).

1 . P R E S E N T A T I O N D U M I L I E U

Une présentation générale de la Casamance a été faite en plusieurs occasions : BRUNET-MORET (1970), de BONDY (1968), LHOMME (1981), LE RESTE (1983) et, plus récemment, par PAGES et al. (1987) qui en analysent l'environnement actuel. Nous en rappellerons brièvement les grandes lignes.

La Casamance est un petit fleuve côtier caractérisé par une vaste zone estuarienne de plus de 200 km de long (ria ennoyée par la transgression flandrienne), et un débit très lent lié à la faiblesse de sa pente et de son alimentation. La salinité y est régie par les apports d'eau de mer, par l'évaporation et surtout par la pluviométrie locale.

La Casamance se trouve en climat tropical nord, à une seule saison des pluies. Celle-ci s'étend habituellement de début juillet à fin octobre. A Ziguinchor (fig. 1), les valeurs extrêmes de salinité sont généralement atteintes en mai-juin (maximum) et en octobre-novembre (minimum). Les variations de salinité dans l'espace et le temps (saisonnières et interannuelles) sont importantes, mais le gradient vertical est faible.

2 . R E C O L T E D E S D O N N E E S

Trois séries d'observations ont été réalisées en mars et novembre 1984 et en avril 1985. L'information récoltée concerne l'ensemble de La Casamance et les stations visitées se répartissent de l'embouchure (et même en mer, à Kafountine) jusqu'à Boguel à près de 250 km en amont (fig. 1).

En raison de la durée limitée des campagnes de prospection, de la variété des milieux échantillonnés et des moyens disponibles, il n'était pas possible d'adopter un protocole reproductible de récolte des données, fondé, par exemple, sur une seule technique de pêche expérimentale. Aussi, les sources de données et les méthodes utilisées furent-elles directement inféodées aux conditions particulières et aux possibilités offertes par chaque station prospectée.

C'est ainsi que furent réalisées :

- des enquêtes "sur l'eau" : observation des captures juste après les opérations de pêche (senne de plage, filets mailants, lignes, éperviers).
- des enquêtes sur les débarquements,
- des enquêtes sur les marchés aux poissons,
- des pêches expérimentales (sennes de plage, épervier).

De plus, à chaque fois que cela était possible, nous avons provoqué dans les villages, des assemblées de pêcheurs pour obtenir auprès des "anciens" notamment, des informations sur l'évolution du milieu, de la faune et des activités halieutiques.

3 . R E S U L T A T S

Quatre vingt cinq espèces réparties en quarante cinq familles figurent sur la liste des espèces capturées en Casamance (annexe 1). Dix d'entre elles, principalement des chondrichthyens, n'ont été rencontrées que sur la façade maritime à Kafountine.

Les familles les mieux représentées dans l'estuaire sont les Carangidae (7 espèces), les Sciaenidae et les Mugilidae (5 espèces) puis les Cichlidae et les Pomadasyidae (4 espèces).

La liste présentée appelle quelques remarques et précisions.

Rhinobatidae : Après examen attentif de la région oro-nasale, il semble que l'espèce la plus fréquemment rencontrée en basse Casamance soit *Rhinobatus cemiculus* ; une seconde espèce a été rencontrée en mer à Kafountine : *R. albomaculatus*.

Dasyatidae : L'appellation *Dasyatis margarita*, jusqu'ici largement utilisée, recouvre en fait deux espèces : *D. margaritella* qui ne dépasse pas 30 cm (largeur du disque) et 1 kg de poids de corps, et *D. margarita* qui peut atteindre 65 cm et plus de 15 kg.

Elopidae : Deux espèces sont représentées en Afrique de l'Ouest : *E. senegalensis* et *E. lacerta*. Leur distinction est délicate et repose sur le nombre d'écaillés en ligne latérale. Les spécimens observés en Casamance en comptaient 77-78, ce qui les rattache à l'espèce *E. lacerta* (72 à 83 contre 92 à 100).

chez *E. senegalensis* selon WHITEHEAD, 1981). Cependant, si l'on considère la similitude des deux espèces et le fait que SERET (1983) signale *E. senegalensis* au Saloum, il est fort probable que les deux espèces cohabitent en Casamance, *E. lacerta* étant le plus abondant.

- Clariidae** : Les individus capturés à Diana-Malari appartiennent à l'espèce *Clarias anguillaris* (synonyme de *C. senegalensis*, TEUGELS, 1982). Les bandes de dents vomériennes sont à peu près aussi larges que la bande pré-maxillaire, 28-30 br. au bas du 1er arc, 75 rayons mous à la dorsale, 56 à l'anale. Une bande noire joint la commissure des lèvres à la base de la pectorale.
- Ariidae** : L'absence de différences morphologiques très nettes et constantes entre les diverses espèces d'*Arius* rencontrées en Casamance, a conduit à les regrouper dans les statistiques de pêche (*Arius* spp.). Cependant, trois espèces nous paraissent devoir y être distinguées : *Arius latiscutatus*, *A. parkii*, *A. heudeloti*. Le principal critère de diagnose réside dans la présence, le nombre, la position et la forme des plaques de dents vomériennes et palatines qui peuvent servir de base à une clef simplifiée de détermination.

Clef simplifiée pour la détermination des Ariidae de Casamance (d'après TAYLOR et Van DYKE, 1981).

- 1) - Plaques dentaires palatines toujours présentes...(2)
 - Plaques dentaires palatines absentes (ou lorsqu'elles existent, petites et largement séparées)..... (3)
- 2) - Quatre groupes de dents palatines (2 de chaque côté, à peine séparées et de forme triangulaire), *Arius latiscutatus* (ex. *A. gambiensis*).
 - Deux plaques de dents palatines de forme arrondie ou ovale nettement séparées mais par moins de leur diamètre.... *Arius parkii*.
- 3) - *Arius heudeloti* (= *A. mercatoris*), (1),

D'une manière générale, la description des trois espèces donnée par TAYLOR et Van DYKE (1981) est conforme à ce que nous avons pu observer en Casamance. On s'y reportera donc pour plus de détails. On retiendra surtout:

(1) BLACHE et al. (1970) distinguent les deux espèces (absence de plaques chez *A. mercatoris*, présence de deux petites plaques ovales nettement séparées chez *A. heudeloti*) qui sont mises en synonymie par TAYLOR et VAN DYKE (1981) que nous suivrons. Tous les individus observés en Casamance et que nous pensons devoir être rattachés à cette espèce étaient dépourvus de plaques dentaires palatines.

- que *A. latiscutatus* a un nombre supérieur de branchiospines sur le premier arc branchial : 17 à 22 au total contre 11 à 14 chez *A. parkii* (nous en avons compté 12 et 13 sur les exemplaires examinés) et 13-15 chez *A. heudeloti* (13 sur ceux examinés). Le nombre total des branchiospines sur le deuxième arc branchial est différent chez les deux dernières espèces : 11-15 chez *A. parkii* (12 effectivement comptées), 14-17 chez *A. heudeloti* (14 comptées).

- que la tête de *A. latiscutatus* est grosse et large, le museau arrondi et aplati, la bouche large. Ces caractéristiques valent également pour *A. heudeloti* (la tête est cependant moins plate) alors que chez *A. parkii* la tête n'est pas élargie et le museau nettement plus étroit.

- que le bouclier céphalique de *A. latiscutatus* est très apparent, fortement "granuleux" et souvent de coloration plus claire que le reste de la partie dorsale. Qu'il est moins bien dessiné et moins rugueux chez *A. heudeloti* et *A. parkii*.

Mugilidae : La clef de détermination élaborée par ALBARET et LEGENDRE (1985), pour les mulets des lagunes de Côte d'Ivoire, a servi de base à celle proposée pour les espèces casamançaises (quatre formes communes aux deux milieux sur cinq).

Clef simplifiée pour la détermination des Mugilidae de Casamance.

- 1) - Paupière adipeuse présente Genre Mugil (2)
- pas de paupière adipeuse Genre Liza (3)

2) - Ventrals surtout, anale et lobe inférieure de la caudale (parfois) de couleur jaune. 14 ou 15 rangées d'écailles transversales (entre origine de la première dorsale et celles des pelviennes).....
Mugil cephalus

- Ventrals, anale, lobe inférieur de la caudale de couleur grise ou blanchâtre, 11 à 12 rangées d'écailles transversales.....
Mugil bananensis.

3) - 10-11 rayons mous à l'anale, 12 à 15 rangées d'écailles en ligne transversale oblique, pas de processus axillaire à la pectorale. Coloration des nageoires blanc-grisâtre, anale nettement falciforme.....
Liza falcipinnis.

- 8-9 rayons mous à l'anale (4)

4) - Ecailles grandes et peu nombreuses : 25 à 29 en ligne longitudinale, 9 en ligne transversale oblique. Anale et lobe inférieur de la caudale jaunâtre*Liza grandisquamis*

- Ecailles nettement plus nombreuses (34 à 39 en ligne longitudinale, 11-13 en ligne transversale oblique) 5 à 8 canaux muqueux sur les écailles dorsales en avant de la première dorsale (seulement 1 ou, moins souvent, 2 ou 3 chez les autres Liza) Une petite tache jaune sur l'opercule... *Liza dumerili*.

Sur le marché de Ziguinchor, *Mugil cephalus* est appelé Guis, *M. bananensis* : Molet, *Liza falcipinnis* : Tambadian, *L. grandisquamis* : Kakandian et *L. dumerili* : Karamant.

- Gerreidae** : Dans les enquêtes de pêche du CRODT, seul *Eucinostomus melanopterus* (ou *Gerres* sp.) apparaît. En fait, il convient de distinguer deux espèces également abondantes dans les débarquements : *Gerres nigri* (dorsale gris uniforme) et *E. melanopterus* qui présente une tache noire soulignée de blanc à l'extrémité de la dorsale.
- Sciaenidae** : Cinq espèces ont été observées. Deux d'entre elles sont très abondantes dans la partie "maritime" de l'estuaire, *Pseudotolithus typus* et *Pseudotolithus brachygnatus*, de tailles souvent importantes et facilement distinguables l'une de l'autre ; les trois autres : *Pseudotolithus senegalensis*, *P. moori*, *P. (fonticulus) elongatus* sont plus rares. *Pseudotolithus brachygnatus* se distingue de *P. senegalensis* par un nombre de rayons mous à la dorsale, moins élevé 25 à 27 contre 28 à 33, des pectorales plus courtes et la présence de 2 ou 3 lignes sombres sur la dorsale.
- Carangidae** : C'est en nombre d'espèces capturées, la famille la plus importante. Le genre *Trachinotus* y est représenté par trois espèces : *T. teraia* (et non *T. falcatus*, espèce ouest-atlantique ; SERET, com. pers.) la plus abondante ; *T. maxillosus*, qui se distingue de *T. teraia* par la présence de dents sur la langue (jusqu'à 35 cm de longueur à la fourche environ) et par la longueur supérieure du lobe de la seconde dorsale (généralement plus long que la tête chez les individus de plus de 10 cm) ; *T. ovatus* (ex. *Lichia glauca*).
- Deux sortes de "grandes carangues" ont été distinguées : celle à nageoires blanches (*Caranx hippos*) et celle à nageoires jaunes (*Caranx carangus*) qui, selon SERET (1981), ne seraient qu'une seule et même espèce à désigner par *Caranx hippos*.
- Ephippidae** : *Drepane africana*, dont la coloration générale est jaunâtre, se distingue aisément des deux autres Ephippidae présents en Casamance (*Chaetodipterus lippei* et *C. goreensis*) de couleur grise. Chez *C. lippei*, seule la troisième épine de la dorsale est allongée.
- Cichlidae** : Outre les *Hemichromis fasciatus* et *H. bimaculatus*, les cichlidae sont actuellement représentés en Casamance par deux espèces de tilapias (*lato sensu*) :
- Le premier, *Sarotherodon melanotheron heudeloti*⁽¹⁾ généralement de petite taille, de teinte uniforme brun olivâtre (à

(1) Pour THYS (1968) *Sarotherodon* est un sous-genre de *Tilapia*, pour TREWAVAS, c'est un genre à part entière.

l'exception de quelques petites tâches noires sur les flancs), caudale grise (jaunâtre à l'extrémité), incubateur buccal, a pour principales caractéristiques :

- nombre de branchiospines sur le 1er arc : 20 à 22 dont 16 à 18 en bas, 4 écailles (ou 4,5) entre la ligne latérale et la base de la dorsale.
- nageoire dorsale XV-XVI, 12 ; nageoire anale III, 8-9.28 à 30 écailles en ligne longitudinale. Pharyngien inférieur cordiforme à pointe antérieure au moins aussi longue que la partie dentée.

Le second, *Tilapia guineensis*, bien connu de tous les milieux saumâtres de l'Afrique de l'Ouest, est, en Casamance, généralement plus grand que le *Sarotherodon*. Sa coloration générale est verte à brun-vert avec quatre ou cinq bandes noires verticales sur les flancs, sa gorge est souvent teintée de rouge, de même que le ventre, et sa caudale est nettement réticulée.

Cynoglossidae : *Cynoglossus senegalensis* domine très largement; un seul *C. cadenati* a été observé au débarcadère de Ziguinchor).

C O N C L U S I O N

Riche de soixante quinze espèces regroupées en trente neuf familles l'ichtyofaune du fleuve Casamance se révèle, en première analyse, similaire à celle de nombreux milieux saumâtres ouest-africains. Ceci doit, dans une large mesure, être mis en relation avec la nette domination des formes marines (1) et estuariennes (plus de soixante dix espèces) qui constituent la quasi-totalité des éléments de l'inventaire ichthyofaunistique réalisé sur l'ensemble du cours de la Casamance. Ces espèces marines et estuariennes euryhalines ont, d'une manière générale, une très vaste répartition en Afrique de l'Ouest et, de ce fait, une faible signification biogéographique. Les formes continentales ont quasiment disparu de la faune casamançaise, alors que, si l'on se réfère à quelques relevés anciens, elles étaient abondantes par le passé. Ainsi, par exemples, PELLEGRIN (1904) notait-il la présence de Characinidae (famille aujourd'hui éclatée) appartenant aux genres *Sarcodaces* (= *Hepsetus*), *Alestes*, *Neoborus*, *Nannocharax* et de Cyprinidae (*Barbus* et *Labeo*). De même, les pêcheurs se souviennent des captures de Mormyridae, Citharinidae et autres *Malapterurus electricus*, *Polypterus*, *Protopterus*....

Seuls demeurent, très en amont, *Clarias anguillaris* et *Hemichromis fasciatus* (encore doit-on mettre en doute la nature strictement continentale de cette espèce capable d'accomplir son cycle biologique aussi bien

(1) Formes marines, estuariennes et continentales : au sens de DAGET et ILTIS (1965).

en milieu estuarien saumâtre que continental dulçaquicole)⁽¹⁾. A Kolda, où la Casamance n'est plus, en saison sèche, qu'une succession de mares résiduelles reliées par un ruisseau, PANDARE (com. pers.) note également la présence de quelques *Cyprinodontidae* et d'*Hemichromis bimaculatus*.

R E M E R C I E M E N T S

Je tiens à remercier B. SERET pour l'identification des tilapias mais aussi pour les remarques judicieuses qu'il a bien voulu me faire parvenir concernant notamment certains problèmes de nomenclature. Mr. G. TEUGELS a également participé aux déterminations des tilapias, M. le Professeur J. DAGET les a confirmées, je les en remercie.

Je dois également remercier Mr. DIADHIOU dont la parfaite connaissance des hommes et du terrain fut essentielle à la réalisation des trois tournées de collecte de données. Mrs. F. BASTIE et D. PANDARE m'ont également apporté leurs précieux concours.

Je suis également reconnaissant à Mr. LE RESTE d'avoir tout fait pour faciliter le déroulement de ce travail, tant au plan matériel que scientifique.

B I B L I O G R A P H I E

- ALBARET (J.J.), LEGENDRE (M.), 1985.- Biologie et écologie des Mugilidae en lagune Ebrié (Côte d'Ivoire). Intérêt potentiel pour l'aquaculture. Rev. Hydrobiol. trop. 18 (4) : 281-303.
- BLACHE (J.), CADENAT (J.), STAUCH (A.), 1970.- Clés de détermination des poissons de mer signalés dans l'Atlantique oriental, entre le 20e parallèle Nord et le 15e parallèle Sud. Faune tropicale, 18, ORSTOM Paris, 479 p.
- BONDY (E. de), 1968.- Observations sur la biologie de *Penaeus duorarum* au Sénégal. Doc. Sc. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 16, 50 p.
- BRUNET-MORET (Y.), 1970.- Etudes hydrologiques en Casamance. Rapport définitif. ORSTOM Paris, 52 p. + 103 fig. h.t.
- DAGET (J.), ILTIS (A.), 1965.- Poissons de Côte d'Ivoire (eaux douces et saumâtres). Mém. IFAN, 74, 385 p.

(1) Idem pour *Chrysichthys maurus* dont un seul individu a été capturé.

- LE RESTE (L.), 1983.- Etude des variations annuelles de la production de crevettes dans l'estuaire de la Casamance (Sénégal). Doc. Sc. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 88, 12 p.
- LHOMME (F.), 1981.- Biologie et dynamique de *Penaeus notialis* (PEREZ-FARFANTE, 1976) au Sénégal. Thèse de Doctorat ès-Sciences. Université de Paris VI, 248 p.
- PAGES (J.), DEBENAY (J.P.), LEBRUSQ (J.Y.), 1987.- L'environnement estuarien de la Casamance. Rev. Hydrobiol. Trop., sous presse.
- PELLEGRIN (J.), 1904.- Characinidés nouveaux de la Casamance. Bull. Mus. Nat. Hist. Nat., Paris, n° 10 : 218-221.
- SERET (B.), 1981.- Poissons de mer de l'Ouest africain tropical. Initiations-Documentations techniques, n° 49, ORSTOM Paris, 416 p.
- SERET (B.), 1983.- Faune ichtyologique du Bandiala et du Diomboss. Rapport Technique UNESCO : 118-139.
- TAYLOR (W.R.), VAN DYKE (G.), 1981.- Fiches FAO d'identification des espèces pour les besoins de la pêche (Ariidae). FISHER W., BIANCHI G., SCOTT W.B., eds. Atlantique Centre-Est, vols. 1-7, pag. var.
- TEUGELS (G.), 1982.- A systematic outline of the African Species of the genus *Clarias* (Pisces, Clariidae) with an anoted bibliography. Ann. Mus. Roy. Afr. Cent. Tervuren, Ser. in 8°, Sc. Zool., n° 236, 249 p.
- THYS Van den AUDENAERDE (D.F.E.), 1968.- Le statut taxonomique des espèces de *Tilapia* décrites par A. DUMERIL en 1859. Rev. Zool. Bot. Afr., 78 (3-4).
- TREWAVAS (E.), 1983.- Tilapine fishes of the genera *Sarotherodon* *Oreochromis* and *Danakilia*. British Museum (Nat. Hist.), n° 878, 583 p.
- WHITEHEAD (P.J.P.), 1981.- Fiches FAO d'identification des espèces pour les besoins de la pêche (ELOPIDAE) FISHER W., BIANCHI G., SCOTT W.B. eds. Atlantique centre-est, volumes 1-7, pag. var.

A N N E X E :

LISTE DES ESPECES RENCONTREES EN CASAMANCE

RHINOBATIDAE	Rhinobatos cemiculus	E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817
	+ Rhinobatos albomaculatus	(Norman, 1930)
DASYATIDAE	Dasyatis margarita Dasyatis margaritella	(Günther, 1870)
RHINOPTERIDAE	Rhinoptera bonasus	(Mitchill, 1815)
MYLIOBATIDAE	Pteromylaeus bovinus	(E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)
TRIAKIDAE	+ Mustellus mustellus	(Linnaeus, 1758)
CARCHARINIDAE	+ Carcharinus limbatus	(Valenciennes, 1839)
SPHYRNIDAE	Sphyrna zygaena	(Linnaeus, 1758)
GINGLYMOSTOMIDAE	+ Ginglymostoma cirratum	(Bonnaterre, 1788)
ELOPIDAE	Elops lacerta	(Valenciennes, 1846)
MEGALOPIDAE	Tarpon atlanticus	(Valenciennes, 1846)
CLUPEIDAE	Ethmalosa fimbriata Ilisha africana Sardinella maderensis	(Bowdich, 1825) (Bloch, 1795) (Lowe, 1841)
TETRAODONTIDAE	Ephippion guttifer Lagocephalus laevigatus	(Bennet, 1831) (Linnaeus, 1766)
BAGRIDAE	Chrysichthys maurus	(Günther, 1899)
CLARIIDAE	Clarias anguillaris	(Linnaeus, 1762)
ARIIDAE	Arius latiscutatus Arius parkii Arius heudeloti	Günther, 1864 Günther, 1864 Valenciennes, 1840
OPHICHTYDAE	Caecula cephalopeltis	(Bleeker, 1863)
BELONIDAE	Tylosurus acus rafale Tylosurus crocodilus	Collette & Parin, 1970 (Peron, Lesueur, 1821)
HEMIRAMPHIDAE	Hemiramphus brasiliensis Hyporhamphus picarti	(Linnaeus, 1758) (Valenciennes, 1846)

SPHYRAENIDAE		Sphyraenidae afra	Peters, 1844
	+	Sphyraena guachancho	Cuvier, 1829
MUGILIDAE		Liza falcipinnis	(Valenciennes, 1836)
		Liza grandisquamis	(Valenciennes, 1836)
		Liza dumerili	(Steindachner, 1870)
		Mugil cephalus	Linnaeus, 1758
		Mugil bananensis	(Pellegrin, 1928)
POLYNEMIDAE		Polydactylus quadrifilis	(Cuvier, 1829)
		Galeoïdes decadactylus	(Bloch, 1795)
		Pentanemus quinquarius	(Linnaeus, 1758)
LUTJANIDAE		Lutjanus goreensis	(Valenciennes, 1830)
		Lutjanus agennes	Bleeker, 1863
SERRANIDAE		Epinephelus aeneus	(E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)
SPARIDAE	+	Pagrus caeruleostictus	(Valenciennes, 1830)
POMADASYIDAE		Plectorynchus macrolepis	(Boulanger, 1899)
		Brachydeuterus auritus	(Valenciennes, 1831)
		Pomadasys jubelini	(Cuvier, 1830)
		Pomadasys incisus	(Bowdich, 1825)
LOBOTIDAE		Lobotes surinamensis	(Bloch, 1790)
GERREIDAE		Gerres nigri	Günther, 1859
		Eucinostomus melanopterus	(Bleeker, 1863)
SCIAENIDAE		Pseudotolithus senegalensis	(Valenciennes, 1833)
		Pseudotolithus brachygnatus	Bleeker, 1863
		Pseudotolithus typus	Bleeker, 1863
		Pseudotolithus moori	(Günther, 1865)
		Pseudotolithus elongatus	(Bowdich, 1825)
GARANGIDAE		Chloroscombrus chrysurus	(Linnaeus, 1766)
		Caranx senegallus	Valenciennes, 1833
		Caranx hippos	(Linnaeus, 1766)
		Hypacanthus amia	(Linnaeus, 1758)
		Trachinotus teraia	Cuvier, 1832
		Trachinotus maxillosus	Cuvier, 1832
		Trachinotus ovatus	(Linnaeus, 1758)
RACHYCENTRIDAE	+	Rachycentron canadum	(Linnaeus, 1766)
EPHIPPIDAE		Drepane africana	Osorio, 1892
		Chaetodipterus lippei	Steindachner, 1895
		Chaetodipterus goreensis	(Cuvier, 1831)
MONODACTYLIDAE		Psettias sebae	(Cuvier, 1831)

CICHLIDAE		Hemichromis fasciatus	Peters, 1857
		Hemichromis bimaculatus	Gill, 1862
		Sarotherodon melanotheron	
		heudeloti	(Duméril, 1859)
		Tilapia guineensis	Bleeker, 1862
SCOMBRIDAE		Scomberomorus tritor	(Cuvier, 1832)
	+	Orcynopsis unicolor	(E. Geoffroy Saint-Hilaire 1817)
TRICHIURIDAE		Trichiurus lepturus	Linnaeus, 1758
ELEOTRIDAE		Eleotris daganensis	Steindachner, 1870
GOBIIDAE		Porogobius schlegelii	(Günther, 1861)
		Oxyurichthys occidentalis	(Boulanger, 1909)
PERIOPHTALMIDAE		Periophtalmus papilio	Bloch-Schneider, 1801
BATRACHOIDIDAE		Batrachoides liberiensis	(Seindachner, 1867)
ECHENEIDAE		Echeneis naucrates	Linnaeus, 1758
STROMATEIDAE	+	Stromateus fiatola	Linnaeus, 1758
PSETTODIDAE		Psettodes belcheri	Bennet, 1831
BOTHIDAE		Citharichthys stampflii	Steindachner, 1868
SOLEIDAE		Synaptura lusitanica	Capello, 1868
	+	Pegusa lascaris	(Risso, 1810)
CYNOGLOSSIDAE		Cynoglossus senegalensis	(Kaup, 1858)
		Cynoglossus cadenati	Chabanaud, 1947

(+) Espèces ayant été observées sur la façade maritime uniquement.